FORMULAIRE DE TRÉGUIER

PUBLIE AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

René PRIGENT

INTRODUCTION

Intérêt du manuscrit nouvelle acquisition latine 426, de la Bibliothèque Nationale ou Formulaire de Tréguier. — Divisions et sources du travail. — Bibliographie.

PREMIÈRE PARTIE

Section première. — Le manuscrit du Dictamen.

- I. Histoire du manuscrit. Provenant de l'abbaye de Marmoutiers et perdu, au commencement du XIX^e siècle, par la bibliothèque de Tours, J. Desnoyers l'a recouvré et donné à la Bibliothèque Nationale. C'est un formulaire de lettres missives.
- 2. L'examen des pièces qu'il renferme permet d'établir que le recueil a été composé dans le pays de Tréguier, d'où le nom qui lui est donné de *Dictamen Trecorense* ou Formulaire de Tréguier. Il contient des lettres qui ont pu être rédigées entre 1297 et 1318. Le recueil a été formé vers 1320.
- 3. Il est nécessaire de faire ici l'examen paléographique du manuscrit, pour déterminer quel est l'auteur du Formulaire. On constate que le scribe est peu habile et commet de nombreuses fautes. D'après l'écriture et la forme particulière de certaines lettres, on conclut que l'on a affaire à un rédacteur unique. Cependant, il y a quelques notes d'une main étrangère.

- 4. Le compilateur du Formulaire n'est pas l'auteur des formules ; son rôle s'est borné à les transcrire.
- 5. Le scribe, resté anonyme, est originaire du pays de Tréguier ; c'est un écolier, et, sans doute, un clerc.

Section deuxième. — Le Formulaire.

- 1. A l'exception de quelques préceptes rimés, qui ne sont point de la main de l'anonyme, la partie didactique fait entièrement défaut, et le Formulaire ne contient que des modèles de lettres.
- 2. Comment l'on rédigeait une lettre autrefois. Les cinq parties d'une lettre.
- a) La salutation. La plupart des noms propres ont été supprimés. Quelques formules débutent par un tour diffus.
- b) L'exorde. Il est tiré soit de l'Écriture, soit d'un ouvrage profane, les *Disticha Catonis*, Boëce; mais, le plus souvent, les formules présentent quelque considération générale en rapport avec le sujet de la lettre.
- c) La narration et la pétition, parfois distinctes, mais ordinairement fondues ensemble.
 - d) La conclusion. Quelques formules ont conservé la date.
- e) Dans les lettres, on se conforme aux règles courantes sur le style et le cursus.
- 3. Valeur des pièces contenues dans le Formulaire. Les unes sont des lettres authentiques, les autres de simples compositions, des *dictamina*. Examen de ces deux catégories de formules.
- 4. Ces dictamina n'ont pu être composés que par un clerc, qui était peut-être le maître de l'anonyme. Le Formulaire, en effet, est moins un traité véritable qu'une œuvre d'écolier.

DEUXIÈME PARTIE

LE DICTAMEN TRECORENSE

1. Aucun ordre dans le manuscrit du *Dictamen*. Dans la transcription, les 157 formules ont été réparties en six sections. Groupement proposé par A. de la Borderie. C'est le cadre qui est adopté avec quelques modifications.

- 2. Dans la publication que Léopold Delisle a faite de certaines pièces (Histoire littéraire de la France, t. XXXI, et Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais, t. XXIII) l'éditeur n'a pas cru devoir respecter l'orthographe du manuscrit ; il a corrigé des fautes qui sont caractéristiques.
- 3. Table de concordance des formules dans la transcription et dans l'original.

II. - Le texte.

Section I. Affaires ecclésiastiques (35 nos).

- II. Féodalité (18 nos).
- III. a) Agriculture (12 nos).
 - b) Commerce (13 nos).
 - c) Professions et métiers (15 nos).
- IV. Mœurs de la vie privée (16 nos).
- V. Enseignement (38 nos).
- VI. Formules juridiques et pièces d'imagination (10 n^{os}).

Chaque section est accompagnée d'éclaircissements.

